

LES IFAD



# L'autre trouvaille pour lutter contre le chômage #2

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 18<sup>ème</sup> année

# Magnan

## Libéré

N°763 du 06 novembre 2024 - Prix 250 CFA

**Voltic**

ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,  
**Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!**

CAF COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CÔTE D'IVOIRE 23

Ne dites plus eau, dites Voltic

### Emploi

NOUVEAU RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les candidats du concours de 2020 dispensés de fournir un nouveau dossier et du paiement des frais de quittance #6



Le gouvernement togolais a annoncé, par la voix de Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, le lancement d'un nouveau concours national de recrutement pour le ministère de l'Économie et des Finances. Ce concours, qui aura lieu du 4 au 29 novembre 2024, fait suite à l'annulation du concours de janvier 2020.

### Sport

LIGUE RÉGIONALE DE FOOTBALL LOMÉ-GOLFE :

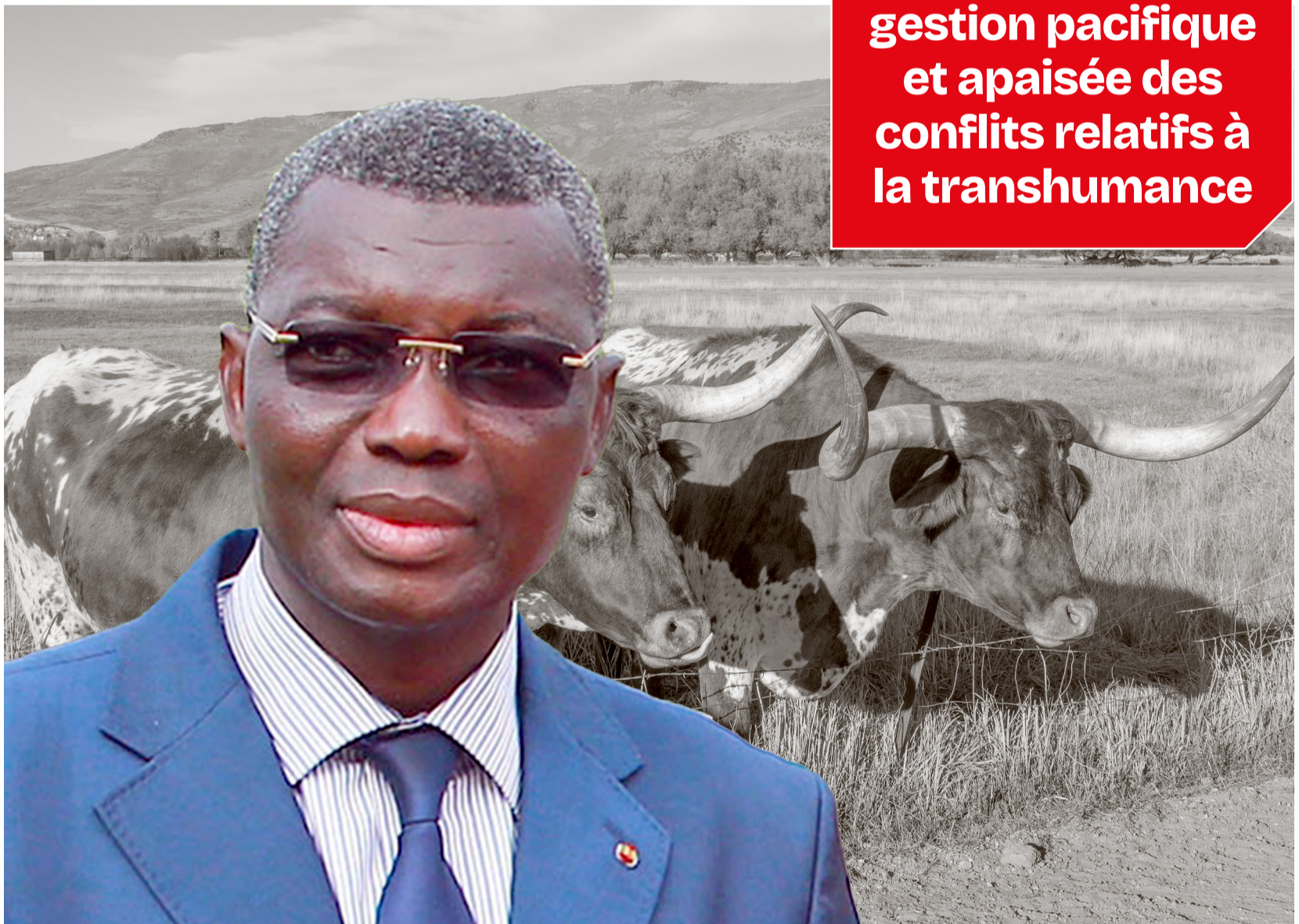
Les éventualités de la trêve électorale  
**A quoi joue la FTF ?**



La Ligue Régionale de Football Lomé Golfe (LRFLG) a tenu samedi 02 Novembre à la salle de réunion du Stade de Kegué à Lomé son assemblée générale ordinaire et électorale. Pour égalité de voix de deux candidats au 2ème tour après le dépouillement, le processus électoral est suspendu. #7

## CONFLITS ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS AU TOGO :

# Le Général Yark dans l'arène pour des échanges avec les acteurs #3



Vers une gestion pacifique et apaisée des conflits relatifs à la transhumance

## MARQUAGE FISCAL SÉCURISÉ :

Les opérateurs économiques appelés à se conformer au plus tard lundi 11 novembre 2024 #6

CONSOMMATION



Carnet

**Simplification du processus de délivrance du permis de construire**

Au Togo, les efforts se poursuivent afin de rendre la procédure de délivrance du permis de construire plus accessible. Une rencontre a eu lieu dans ce sens le jeudi 31 octobre, réunissant les acteurs impliqués.

Concrètement, il s'agissait pour les participants de faire le point sur les étapes actuelles du processus, d'identifier les obstacles rencontrés et de proposer des actions concrètes pour simplifier les démarches administratives. Les discussions ont notamment porté sur l'allègement des documents requis et la réduction des délais de traitement des demandes.

La démarche, qui fait suite à l'effondrement d'un immeuble à Sagbado dans la commune Golfe 7, vise à renforcer la sécurité des constructions et à prévenir de tels accidents à l'avenir. « Il nous faut nous mobiliser afin de prévenir la survenue de tels sinistres. Face à cela, il est impérieux de mener des réflexions avec les différents acteurs impliqués dans la délivrance de permis de construire et de chercher des stratégies pour amener l'ensemble des concitoyens à mesurer l'importance de se conformer à la réglementation », avait indiqué le directeur de cabinet du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, Edoh Komla.

Ces dernières années, plusieurs réformes ont été initiées afin d'assainir le secteur de l'habitat.

Avec plus de quatre décennies d'expérience en ingénierie géotechnique, le Laboratoire National des Bâtiments et Travaux Publics (LNBTP) du Togo s'engage à renforcer la sécurité des constructions. Cet établissement public, au service de l'évaluation et du contrôle, propose désormais des prestations accessibles aux particuliers grâce à une révision significative des coûts des études géotechniques. Les études géotechniques, indispensables pour garantir la solidité des fondations et la sécurité des ouvrages, peuvent représenter un investissement non négligeable.

Jusqu'à récemment, ces études coûtaient en moyenne plus d'un million de Fcfa, un montant souvent dissuasif pour de nombreux ménages. Grâce aux nouvelles directives, les tarifs ont été réduits entre 150 000 et 300 000 F pour les petits projets de construction. Cette mesure vise à encourager les Togolais à consulter le LNBTP avant de lancer leurs projets immobiliers.

Ces études comprennent une analyse approfondie du sol, de la fondation, et un contrôle rigoureux des matériaux utilisés, tels que le sable, le ciment, les graviers, et le fer à béton.

'L'important, ce n'est pas de construire sa maison, mais c'est de s'assurer qu'elle présente toutes les conditions de sécurité au niveau de la construction', explique Edem Kossi Gotto, responsable métrologie du LNBTP.

Récemment, un immeuble s'est effondré à Lomé causant la mort de 3 personnes. Le propriétaire n'avait réalisé aucune étude préalable avant de lancer le chantier

**PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT : Les professionnels des médias de la région maritime outillés sur les techniques de traitement de l'information**

*Dans le cadre du projet : « Renforcement de la résilience et de l'engagement des communautés pour prévenir l'extrémisme violent au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana au Togo et au Burkina Faso, le PNUD a organisé un atelier de formation à l'intention d'une cinquantaine de journalistes de la Région Maritime du 30 au 31 Octobre à Aného. L'initiative a permis d'outiller les participants au traitement des informations relatives à l'extrémisme violent.*



« L'objectif de cette activité est d'une part de renforcer l'implication des professionnels des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au Togo et d'autre part, de renforcer leurs capacités sur les techniques de traitement de l'information, de la désinformation, de la désinformation et des messages alternatifs aux discours haineux », a notifié Binta Sanneh, la représentante résidente aux participants. L'activité a eu lieu les 30 et 31 octobre 2024 à Aného à 46 km de Lomé. La formation était basée sur « La généralités sur les phénomènes de l'extrémisme violent », « Les manifestations de l'extrémisme violent et les mesures prises par le Togo », « Les techniques de collecte, de traitement et de diffusion de l'information dans le contexte de l'extrémisme violent » et « Le fact-checking et la lutte contre les discours de la haine désinformation et la désinformation ».

Ces communications ont permis aux participants de se faire une idée globale de l'extrémisme violent, ses facteurs, les conséquences qui en découlent, les mesures prises par le gouvernement togolais pour y faire face et surtout les outils nécessaires aux professionnels de médias pour le traitement de l'information sur le phénomène.

L'atelier d'Aného fait suite à celui de Kpalimé, à 120 km de Lomé organisé les 28 et 29 octobre derniers pour le compte de la région des plateaux. Au total environ 90 journalistes aussi bien du public que du privé ont bénéficié de cette formation qui est intervenu dans un contexte particulier marqué par la propagation permanente des fausses nouvelles liées aux phénomènes de terrorisme et d'extrémisme violent.

Les ateliers de Kpalimé et d'Aného ont été organisés par le Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), sous la houlette du ministère de la Sécurité et de la Protection civile du Togo.

Cette deuxième et dernière journée a été marquée, pour l'essentiel, par une seule communication, des travaux de groupe, une séance de sensibilisation sur la Prévention de l'exploitation et l'abus sexuel (PSEA) et une cérémonie de clôture. Présentée par le consultant Noël Ta-

dégnon, la communication portant sur la thématique : « Le fact-checking et la lutte contre les discours de la haine désinformation et la désinformation », a permis aux participants, de se familiariser avec les outils qui permettent de déceler les fake-news ou les fausses nouvelles surtout liées à l'extrémisme violent.

Dans son intervention, le communicateur a exhorté les professionnels de médias, non seulement, à passer toutes les informations au peigne fin, mais aussi à faire preuve de rigueur et de méfiance dans le traitement et la diffusion de ces informations.

« Les professionnels de médias doivent impérativement vérifier la véracité des faits et la crédibilité de leurs sources avant de diffuser ou de mettre les informations sur la place publique », a-t-il conseillé.

Par ailleurs, sur la question spécifique de la communication du gouvernement en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme au nord du Togo, Dr. Katelewen Bayouma du CIPLEV, a rappelé la stratégie adoptée par l'exécutif, celle de ne "pas communiquer" sur le déroulement des faits sur le terrain.

« Le gouvernement togolais a le choix stratégique de ne pas communiquer autour des attaques terroristes notamment au nord du pays. La raison essentielle est d'éviter de faire la communication des groupes qui mènent ces attaques contre notre pays », a-t-il souligné.

**Sensibilisation sur la PSEA**

Faisant d'une pierre deux coups, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à travers une communication présentée par Mme Epiphany Houmey, a sensibilisé les journalistes sur la Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA).

Dès l'entame de sa présentation, la cheffe de l'unité gouvernance au PNUD, a insisté sur la place prépondérante que l'organisation onusienne accorde à cette thématique dans son fonctionnement.

« La PSEA est l'un des plus forts engagements du PNUD dans l'exercice de ses activités. Quiconque travaille sous sa coupole est tenu de respecter les règles de l'organisation en ce qui concerne la prévention et le signalement de l'exploitation et l'abus

sexuels et le harcèlement », a fait savoir, Mme Epiphany Houmey.

L'occasion était également pour elle, d'éplucher les différents aspects du harcèlement sexuel, ses implications et les risques que les auteurs encouront. « Nous devons tout faire pour ne pas en arriver là », a-t-elle martelé.

Prononçant le mot de clôture de la session de formation, M. N'Daam Gnazou Germain du ministère de la Communication, s'est dit satisfait des modules, des échanges et de l'interactivité entre les formateurs et les participants.

Aussi, a-t-il souhaité que les professionnels de médias soient prompts à matérialiser les acquis de la formation, dans le traitement quotidien des

informations liées au phénomène de l'extrémisme violent.

Soulignons qu'à la fin des travaux, les participants ont réitéré l'engagement à faire leurs, toutes les notions apprises durant l'atelier et à les intégrer dans le traitement des informations. Pour rappel, l'atelier sur le phénomène de l'extrémisme violent et le traitement de l'information, la désinformation et les messages alternatifs aux discours haineux, s'inscrit dans le cadre du projet : « Renforcement de la résilience et de l'engagement des communautés pour prévenir et combattre l'extrémisme violent au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Burkina-Faso ».

ISAAC

**LES IFAD L'autre trouvaille pour lutter contre le chômage**

*Les Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) constituent l'une des initiatives audacieuses du Togo en matière de formation professionnelle et de promotion de l'employabilité des jeunes en âge de travailler. Ces instituts qui ont commencé par être mis en place au cours de la demi-décennie actuelle sont devenus incontournables dans le renforcement des compétences techniques des jeunes et la dynamisation des secteurs économiques stratégiques du pays.*

Les IFAD créés participent à la transformation des secteurs importants de l'économie comme l'agriculture (secteur qui contribue à 45 % à la formation du PIB), l'élevage... La formation offerte est orientée vers les besoins du marché et les métiers d'avenir.

**Enfin, l'IFAD dédié aux énergies renouvelables**

La nouvelle école érigée à Adidogomé (Lomé) est ouverte officiellement par l'Agence Éducation-Développement (AED) qui l'a présentée le 17 octobre 2024. L'Institut de formation en alternance pour le développement consacré aux énergies renouvelables est le quatrième IFAD qui ouvre ses portes au Togo. Il forme en BAC pro. L'IFAD d'Adidogomé fait sa 1ère année de formation en cette année académique 2024-2025. Ce sera, comme les autres, une formation qualifiante et diplômante de 3 ans en installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que du système de pompage. Les apprenants recevront des bases en énergie éolienne, leur offrant ainsi un large éventail de compétences dans le secteur des énergies renouvelables. L'institut en question est équipé de matériels adéquats, permettant aux apprenants de faire de la pratique en plus de la théorie. Les inscriptions pour faire partie de la première promotion démarrent ainsi pour finir le 24 novembre prochain et la rentrée est prévue pour le 25 novembre. Les

candidats doivent être motivés, être aptes, âgés entre 16 et 29 ans et avoir au moins le Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

L'IFAD des énergies renouvelables accueille pour la rentrée inaugurale 2 groupes de 30 apprenants. Le coût de la formation est de 400 000 francs CFA.

**Du financement garanti aux apprenants**

67 % des apprenants diplômés dans les IFAD ont été financés. Le financement est en effet offert aux jeunes diplômés assidus. Avant l'Institut de formation en alternance de développement des énergies renouvelables, étaient déjà installés 3 IFAD respectivement consacrés à l'aquaculture à Élavagnon, à l'élevage à Barkoissi et au bâtiment à Lomé.

Le premier IFAD (aquaculture) par exemple, ouvert en 2020, a certifié sa première promotion en février 2023 composée de 113 jeunes diplômés, dont 27 filles.

Vrai moyen de lutte contre le chômage, la création des IFAD permet de former une main-d'œuvre qualifiée pour relever les défis auxquels fait face l'économie. Le chef de l'État Faure Gnassingbé nourrit l'ambition de construire au moins une dizaine d'IFAD sur toute l'étendue du territoire nationale.

L.R.



## CONFLITS ENTRE ÉLEVEURS ET AGRICULTEURS AU TOGO :

# Pour une gestion pacifique et apaisée des conflits relatifs à la transhumance Le Général Yark dans l'arène pour des échanges avec les acteurs

La gestion apaisée de la transhumance reste une priorité du gouvernement, ce qui explique la création d'un département ministériel dédié aux questions y relatives : Ministère des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance. A la tête de ce département et conscient des maux qui minent ce secteur, le Ministre d'État, le Général Damehane Yark descend déjà dans l'arène pour des échanges avec les différents acteurs de la transhumance.



Des ateliers régionaux de sensibilisation des éleveurs et la redynamisation des comités locaux de la transhumance sont organisés à cet effet dans plusieurs contrées du territoire.

A chaque étape, le Ministre d'État rappelle aux éleveurs et aux agriculteurs, la nécessité d'évoluer en synergie et en toute symbiose pour la sauvegarde de la paix, la cohésion sociale, le vivre ensemble et la coexistence pacifique dans leurs communautés respectives.

A l'endroit des bouviers et producteurs, les conseils du Général Yark sont clairs : éviter de se faire justice mais se référer plutôt aux garants des us et coutumes ou aux forces de défense et de sécurité pour le règlement à l'amiable des conflits. Il exhorte toujours ces derniers à trancher les conflits en toute impartialité pour contribuer à préserver la paix civile.

« Je demande aux communautés, des efforts supplémentaires de vie commune, de cohésion sociale et du vivre ensemble. Pour notre cohésion sociale, des efforts doivent être consentis de part et d'autre », insiste le Ministre d'État, Damehane Yark, au cours de ces ateliers régionaux.

A en croire, le patron de la Réglementation de la Transhumance, de graves incidents surviennent dans les différentes localités sur toute l'étendue du territoire, mettant en mal les relations entre les éleveurs et producteurs agricoles, du fait de la dévastation des cultures.

Toujours dans ces explications, il a fait savoir que certaines fois, ces incidents proviennent du mauvais comportement des bouviers sans expérience, qui occasionnent des violences.

« Il est important de mener des actions comme celle-ci afin d'exhorter les acteurs impliqués dans la gestion des conflits liés à la transhumance, à plus d'engagement et de vigilance

dans la préservation de la paix dans notre pays », note le ministre d'État. Partout, les acteurs apprécient une telle initiative entreprise par le Ministre d'État Yark et ses collaborateurs. Ils affirment cerner davantage le sujet et aptes à jouer leurs partitions pour une gestion pacifique et apaisée des conflits relatifs à la transhumance.

« Nous devons préserver les valeurs de paix, pour que les générations à venir puissent en bénéficier. Les producteurs et les bouviers doivent travailler main dans la main, en respectant les règles. Des zones sont aménagées dans toutes les régions pour la production bovine », indique le Ministre Yark.

Les ateliers régionaux de sensibilisation des éleveurs, sont aussi une occasion à travers laquelle, les acteurs sont instruits sur les stratégies de gestion de conflits entre éleveurs, bouviers et agriculteurs et les comportements à adopter par les uns et les autres pour préserver la paix et la cohésion sociales.

## Yark redynamise les comités locaux

En tournée, le général Damehane Yark (ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance) a rencontré à Kara (environ 420 km au nord de Lomé) les acteurs impliqués dans la gestion de la transhumance dans les préfectures d'Assoli, Binah, Kéran, Doufelgou et Kozah.

A travers cette rencontre, le ministre entend redynamiser les comités locaux de la transhumance et prodiguer d'utiles conseils à ces derniers pour une gestion efficace de la transhumance.

Cette tournée a permis au ministre de faire savoir aux agriculteurs et éleveurs qu'ils doivent vivre ensemble et éviter les conflits. Il les a invités à choisir les résolutions pacifiques en cas d'incident, afin de préserver



la paix sociale prônée par les plus hautes autorités du pays.

Au cours de la rencontre, le général Yark est revenu longuement sur les dispositions prises par l'Etat togolais pour une transhumance apaisée au Togo. Les chefs traditionnels, garants des Us et coutumes, les préfets, maires et forces de l'ordre et de la sécurité ont également été associés à la rencontre et chaque entité a été conviée à jouer pleinement et proprement son rôle dans le sens de la préservation du tissu social.

« L'agriculture et l'élevage sont deux secteurs stratégiques indissociables qui doivent se développer ensemble », a martelé le ministre, soulignant

transhumance.

Le colonel Bakali Hemou Badibaou a exhorté les participants à prendre en compte les conseils utiles du ministre en vue d'éviter au maximum les conflits liés à la transhumance. Après la région des savanes, le ministre d'Etat en charge des ressources halieutiques, animale et de la réglementation de la transhumance YARK Damehame a poursuivi le mercredi 30 octobre 2024 sa prise de contact avec les parties prenantes aux conflits liés à la transhumance à Kara.

En effet certaines localités du Togo connaissent des tensions qui opposent le plus souvent agriculteurs

transhumance couplée des séances de sensibilisation des éleveurs et des producteurs. Occasion donnée aux acteurs particulièrement les éleveurs et producteurs de connaître chacun leur responsabilité.

Il a été également question de partager les fondamentaux d'un bon l'élevage pour éviter la divagation des troupeaux. Le ministre d'Etat en charge de la gestion de la transhumance a insisté sur la nécessité de définir clairement les espaces de transhumance, de prendre des mesures strictes pour réguler le déplacement des animaux en vue d'une gestion efficace de la transhumance pour éviter les conflits qui parfois



la nécessité pour les acteurs desdits secteurs de maîtriser les textes qui réglementent la transhumance dans notre pays.

Agriculteurs et éleveurs ont été exhortés à éviter au maximum de se faire eux-mêmes justice et de se référer aux chefs traditionnels ou aux forces de sécurité en cas d'incidents. Dans son mot de bienvenue, le préfet de la Kozah a remercié le ministre pour avoir effectué personnellement ce déplacement, preuve que le gouvernement se préoccupe des éleveurs et des agriculteurs et attend d'eux, une meilleure gestion de la

aux éleveurs et parfois même les communautés. Les principales causes de ces tensions trouvent leur origine dans la dévastation des champs agricoles des braves paysans par des troupeaux de bœufs de certains bouviers notamment des pays voisins qui s'infiltrèrent illégalement sur le territoire et en violation des couloirs et des règles établies en matière de transhumance.

La situation est préoccupante et le ministre Yark DAMEHAME a initié du 22 au 31 octobre 2024 des ateliers régionaux de renforcement des capacités des comités locaux de la

mettent à mal le vivre ensemble et la cohabitation.

Face à la situation sécuritaire au Togo, il a exhorté les populations à dénoncer les suspects et à adopter des comportements responsables qui favorisent la paix, la cohésion sociale et le développement de nation.

Préfets, maires, autorités traditionnelles, organisations de la société civile, producteurs, éleveurs de la région de la Kara ont pris part à la rencontre.



# AVIS

## AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

**N° 015/2024/OTR/CG/CDDI**

Dans le cadre de la facilitation des formalités d'immatriculation des véhicules, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'il sera mis en production à compter du **04 novembre 2024**, la **procédure dématérialisée de traitement des demandes d'immatriculation dans SYDONIA World**.

Par conséquent, les opérateurs économiques sont dorénavant tenus de soumettre leurs demandes d'immatriculation des véhicules uniquement via SYDONIA World.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé le 29 octobre 2024

*Philippe Kokou B. TCHODJE*

**Le Commissaire Général p.i**

## AGRICULTURE : Les rêves se réalisent au Togo

Il est observé des évolutions remarquables dans le secteur agricole, la colonne vertébrale de l'économie togolaise. Moteur de développement, l'agriculture profite des réformes, des investissements et des initiatives mises en œuvre par le gouvernement, accompagné par ses partenaires. La Banque islamique de développement (BID) est l'un d'entre eux. Elle met toujours la main à la poche, subjuguée par les efforts du pays.



La sécurité alimentaire étant l'un des facteurs de progrès, le chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé a pris sur lui de toujours motiver son gouvernement à privilégier la production nationale et la consommation des produits locaux. « Nous voulons consommer ce que nous produisons », faisait-il savoir tout récemment.

L'embellie remarquée dans le secteur est la résultante de la stratégie de transformation progressive d'une agriculture de subsistance vers une agriculture commerciale et mécanisée. Ce virage rend le secteur plus productif, rentable et résilient face aux aléas climatiques.

### Appuis déterminants de la BID

Le pays bénéficie du soutien de la Banque islamique de développement (BID). Le 14 octobre 2024, l'institution a approuvé un financement de 60 millions de dollars en faveur du Togo, ce qui revient à plus de 36 milliards de francs CFA.

Le montant est destiné à améliorer la qualité de vie des populations les plus vulnérables, à travers un soutien davantage élevé pour la productivité agricole et pour les activités génératrices de revenus des ménages d'agriculteurs.

En septembre 2023 déjà, la même banque avait renforcé son engagement au Togo. Elle a approuvé un décaissement de 84 milliards de francs CFA non pas pour le secteur agricole, mais pour aider le pays dans sa lutte pour la protection côtière.

### L'agriculture crée de la richesse

Le pays compte 3,6 millions d'hectares de terres cultivables qui recouvrent 60 % de sa superficie totale. Le ministère de l'Agriculture a souligné en 2020 que le secteur agricole crée deux fois plus de richesse qu'en 2010. Les données indiquent que le PIB agricole est passé de 640,6 milliards à 1 354,4 milliards de francs CFA en 2019.

La création des agropoles, projet engagé depuis 2019, améliore justement le travail des producteurs en les intégrant dans les chaînes de valeur agricoles et en facilitant leur accès aux ressources et aux marchés. L'agropole de Kara, par exemple, fait dans la production du maïs, du riz, du sésame, de l'anacarde, du poulet, du poisson. Il pèse 35,19 milliards de francs.

Toujours dans la région de la Kara, les Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) développent l'agriculture en fournissant aux exploitants des infrastructures comme les routes d'accès, les pistes rurales, les réseaux d'irrigation, la formation agricole, l'accès au crédit, etc.

Dans ladite région, la superficie convertie par les Zaap est de 11 800 ha, soit près d'un tiers de la superficie totale des Zaap installées sur le territoire qui est de 32 230 ha.

Le Mifa, le Purs, le FNFI qui accorde des crédits... sont d'autres mécanismes qui font du bien au secteur. Tous ces efforts combinés améliorent l'existence des acteurs concernés. La modernisation de l'agriculture et le renforcement de la sécurité alimentaire en bonne voie au Togo.

### L'agriculture porte l'économie togolaise

Le secteur agricole porte sur son dos l'économie togolaise. Il emploie plus de 6 sur 10 Togolais actifs. Face aux enjeux actuels liés à la sécurité alimentaire, à la croissance démographique et au changement climatique, le président de la République Faure Essozimna Gnassingbé, qui veut épargner les citoyens de la faim où qu'ils se trouvent, s'engage dans une vaste politique de modernisation de l'agriculture.

Les initiatives sont variées, mais utiles chacune. Elles renforcent la productivité, améliorent la résilience face aux crises et garantissent l'autosuffisance alimentaire à long terme. Sur ce chantier, la Banque africaine de

développement (BAD) est l'un des partenaires privilégiés.

### Nouvel appui

L'excellente relation entre le gouvernement et l'institution a poussé cette dernière à faire un nouveau geste pour faire de l'agriculture togolaise un moteur de croissance inclusive et de création d'emplois. Elle est admirative des efforts du pays en la matière.

En effet, le Togo a signé en novembre 2024 un accord de financement d'un montant de plus de 16 milliards de francs CFA avec la BAD. C'est un financement destiné à soutenir la phase 2 du Projet de transformation agroalimentaire (PTA-Togo). Une des offensives phares consignées dans la Feuille de route gouvernementale 2025, le PTA vise à moderniser l'agriculture et à encourager sa transformation industrielle. Ses réalisations sont bénéfiques aux acteurs en ce sens qu'elles offrent des opportunités d'entrepreneuriat aux jeunes et aux femmes, renforcent la sécurité alimentaire sur l'étendue du territoire.

### L'illustration parfaite

La première phase du Projet de transformation agroalimentaire du Togo a permis aux pouvoirs publics de relever la tête de plusieurs producteurs de l'eau.

Des avancées concrètes ont été obtenues comme la mobilisation de 11 100 hectares qui sont répartis dans 31 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) et la construction de 7 centres de transformation agricole (CTA).

Il s'agit d'infrastructures qui améliorent la productivité agricole, réduisent les pertes post-récoltes et augmentent de façon appréciable les revenus des agriculteurs togolais.

L'utilité du PTA-Togo 2 réside dans le fait qu'elle renforcera les acquis de la première phase et étendra les zones de transformation agroalimentaire. Est prévue la construction d'un parc agro-industriel moderne qui va être équipé d'une voirie, des réseaux d'eau et d'électricité, d'une fibre optique indispensable aux entreprises agro-industrielles.

Les Zaap transforment le quotidien des agriculteurs

Grand projet développé par le gouvernement, les Zaap rendent meilleure l'économie du Togo en contribuant au développement et à la modernisation du secteur agricole. Ces zones soutiennent la production agricole à grande échelle en mettant à disposition des producteurs des terres riches, aménagées et équipées.

À fin novembre 2023, les autorités revendiquaient 222 Zaap déjà installées dans le pays sur les 400 prévues d'ici 2025. Il est très visible que le Togo affirme et réaffirme sa volonté de poursuivre les réformes et les projets dont le seul but est de faire de l'agriculture un moteur de développement qui puisse faire du pays un hub logistique et de services dans la sous-région.

L.R.

## Courtes contre la montre

### Les réformes qui propulsent le Togo

Le Togo s'engage activement dans la réforme de son système éducatif pour le conformer aux standards internationaux. Cette transformation repose sur plusieurs axes, notamment l'amélioration des infrastructures scolaires, la formation continue des enseignants et la révision des programmes éducatifs. Ces initiatives sont intégrées dans le Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF). Dans cette optique, des réformes supplémentaires visent à élargir l'accès à l'éducation. Parmi elles, la construction de nouvelles écoles pour mieux couvrir les besoins éducatifs du pays. L'introduction de la gratuité de l'éducation de base a permis de relever significativement le taux de scolarisation, avec un impact particulièrement positif sur la scolarisation des filles. L'une des clés de la réussite du système éducatif togolais est la formation continue des enseignants. Des programmes spécifiques ont été instaurés pour renforcer leurs compétences pédagogiques et didactiques, contribuant ainsi à garantir une éducation de qualité. Le Togo investit également dans l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine éducatif. Des initiatives sont mises en place pour utiliser les outils numériques et rendre l'apprentissage plus interactif et accessible, surtout dans les zones éloignées. Grâce à ces efforts, le Togo a réalisé d'importants progrès vers l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4. Selon le dernier rapport Financing Africa de la Fondation Mo Ibrahim, le pays se classe désormais au 5e rang du continent et au 2e en Afrique de l'Ouest.

### Seules les formations sanitaires publiques sont éligibles

Au Togo, seuls les centres de santé publics et leurs pharmacies internes sont habilités à prendre en charge les élèves bénéficiaires du programme d'assurance santé « School AMU ». Cette mesure annoncée par l'Institut national d'assurance maladie (INAM), chargé de la gestion de ce régime d'assistance médicale, vise à assurer un cadre de soins standardisé et accessible à tous. Les établissements concernés sont les unités de soins périphériques, les centres médico-sociaux, les hôpitaux de districts et préfectoraux, ainsi que les centres hospitaliers régionaux et universitaires. Ces derniers sont autorisés à servir sur référencement validé par l'INAM. « Par conséquent, les formations sanitaires privées et les officines de pharmacies privées ne sont pas éligibles pour la prise en charge des bénéficiaires de School AMU », a précisé l'Institut. Pour rappel, depuis le début de l'année académique 2024-2025, le programme présidentiel lancé en 2017, "School Assur" a intégré le dispositif national d'assurance maladie universelle (AMU) pour devenir "School AMU". L'objectif du gouvernement est de favoriser une meilleure protection et de rendre les conditions de prise en charge souples et simplifiées.

### Vers une meilleure gestion des marchés

La gestion des infrastructures marchandes dans les collectivités territoriales devrait connaître une amélioration. Des maires ont été récemment formés pour ce faire, à Atakpamé. L'initiative portée par la Faïtière des communes du Togo (FCT) avec l'appui de la coopération allemande (GIZ), vise à renforcer les capacités des élus locaux pour une meilleure mobilisation des recettes et garantir la protection des installations contre les incendies. Pendant deux jours, les travaux ont consisté en des séances de partage d'expériences afin de permettre aux différentes municipalités d'adopter les bonnes stratégies. « Il est important de rassembler les maires autour de cette question pour les aider à mieux gérer les marchés, non seulement en optimisant les places, mais aussi en évitant les incendies », a indiqué le Secrétaire exécutif de la FCT, Siangou Koumtchane. Cette formation fait suite à celle organisée en début d'année. L'ambition est d'assurer un développement harmonieux des communes, garantissant ainsi un cadre de vie sécurisé et prospère à tous les citoyens.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC  
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires

 **Le Magnan Libéré**

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

NOUVEAU RECRUTEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

# Les candidats du concours de 2020 dispensés de fournir un nouveau dossier et du paiement des frais de quittance

Le gouvernement togolais a annoncé, par la voix de Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, le lancement d'un nouveau concours national de recrutement pour le ministère de l'Économie et des Finances. Ce concours, qui aura lieu du 4 au 29 novembre 2024, fait suite à l'annulation du concours de janvier 2020.

Au total, 800 postes sont ouverts, répartis sur près de 90 spécialités ou profils différents. Les épreuves écrites sont prévues pour le 21 décembre 2024 et se dérouleront dans les villes de Lomé, Kara et Dapaong. Dans un communiqué officiel, le ministre chargé de la Réforme du Service Public, du Travail et du Dialogue Social a formellement annulé le concours initialement lancé par l'arrêté interministériel n° 0252/MFP-TRAPS/MEF du 22 janvier 2020. Cette décision vise à permettre un

renouvellement des candidatures et à offrir de nouvelles opportunités de postes. Ce nouveau concours est ouvert à tous les citoyens togolais, hommes et femmes, âgés de 18 à 40 ans au maximum à la date du concours. Les dossiers de candidature peuvent être déposés à Lomé, au cabinet du ministre, ainsi qu'aux directions régionales du travail et des lois sociales à Kara et Dapaong, jusqu'au 29 novembre 2024 à 17 h. Pour les candidats ayant participé au concours de 2020 et souhaitant



se représenter, une procédure simplifiée est mise en place : ils sont dispensés de fournir un nouveau

dossier et du paiement des frais de quittance. Cependant, ils doivent confirmer leur candidature par une

demande manuscrite déposée aux guichets dédiés, afin de procéder aux vérifications nécessaires. Des dérogations concernant la limite d'âge sont également prévues, dans les limites fixées par l'arrêté du nouveau concours. De plus, l'âge limite est porté à 44 ans pour les volontaires nationaux postulant au même poste, et à 45 ans pour les anciens candidats du concours de janvier 2020. Les modalités complètes de participation sont disponibles dans le quotidien Togo-Presse et sur le site officiel du ministère : [www.fonctionpublique.gouv.tg](http://www.fonctionpublique.gouv.tg).

T.B.

## MARQUAGE FISCAL SÉCURISÉ :

# Les opérateurs économiques appelés à se conformer au plus tard lundi 11 novembre 2024

Les boissons alcoolisées ou non et les produits du tabac ne sont plus autorisés sur le sol togolais sans la marque fiscale sécurisée. Lundi 22 octobre 2024, Esso-Wavana Ahmed Adoyi, président de la Commission chargée du suivi de l'exécution du contrat Etat Togolais-SICPA SA a appelé les opérateurs économiques à se conformer à l'arrêté n°005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017, au plus tard lundi 11 novembre 2024. Faute de quoi, ils s'exposent à la rigueur de la loi.



En effet, les produits notamment les eaux, les bières, les jus de fruits, les vins, les vermouths, les boissons alcoolisées ou non et les produits du tabac ne sont plus

indiqués à la consommation sans la marque fiscale sécurisée. Ainsi, ils « ne pourront sortir des lignes de production ou entrer sur le territoire sans portées la marque

fiscale sécurisée », a rappelé Esso-Wavana Ahmed Adoyi, président de la Commission chargée du suivi de l'exécution du contrat Etat Togolais-SICPA SA.

Cette décision du gouvernement vise à garantir une égalité de traitement entre les produits fabriqués localement et ceux importés, renforcer la traçabilité desdits produits, protéger les consommateurs et lutter contre le commerce illicite de ces produits au Togo.

Dans un communiqué, M. Adoyi a invité lundi dernier, les importateurs desdits produits à se conformer aux exigences de marquage au plus tard, lundi 11 novembre 2024.

« A partir de cette date, les produits non marqués à l'origine et ceux mis en vente sans être marqués seront réputés issus des circuits illégaux et feront l'objet de saisie », a-t-il indiqué. Invitant la population à la vigilance face aux produits non marqués, le président de la Commission chargée du suivi de l'exécution du contrat Etat Togolais-SICPA SA annonce des contrôles rigoureux au cordon douanier et sur toute l'étendue du territoire national par les services compétents au Togo.

« Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément à la réglementation en vigueur », a rappelé M. Adoyi.

Et pour toute anomalie constatée, les populations sont invitées appeler les numéros verts 8585 et 8280.

En rappelle, les contrôles obligatoires du marquage des produits ont déjà démarré depuis le 4 novembre dernier sur tout le territoire. Ce rappel a été effectué en début de se-

maine à l'issue d'une réunion entre le ministère du commerce et les importateurs concernés.

La mesure, en vigueur depuis septembre 2020, concerne particulièrement certains produits (eau, bières, jus de fruits, vins, boissons alcoolisées ou non, tabacs) qui font généralement l'objet de pratiques commerciales illicites ou de contrebande. « Le marquage des produits vise non seulement à protéger la santé des consommateurs, mais également à garantir une concurrence loyale entre les entreprises. Grâce à une traçabilité améliorée, ce système permettra une meilleure collecte des taxes, contribuant ainsi à l'augmentation des ressources publiques pour financer des projets de développement », a expliqué Esso-Wavana Adoyi, président du comité en charge de la Solution Automatisée de Marquage (SAM).

En ce qui concerne les sanctions, une période de grâce de 15 jours sera accordée avant leur application stricte aux contrevenants. Des campagnes de sensibilisation sont également prévues pour informer les opérateurs de l'importance du marquage sécurisé.

Pour rappel, l'Office togolais des recettes (OTR) a récemment lancé une application permettant aux consommateurs de vérifier l'authenticité des produits.

ISAAC



Besoin de VISIBILITÉ ?  
**FAITES-NOUS CONFIANCE !**

## LIGUE RÉGIONALE DE FOOTBALL LOMÉ-GOLFE : Les éventualités de la trêve électorale/ A quoi joue la FTF ?

La Ligue Régionale de Football Lomé Golfe (LRFLG) a tenu samedi 02 Novembre à la salle de réunion du Stade de Kegué à Lomé son assemblée générale ordinaire et électorale. Pour égalité de voix de deux candidats au 2ème tour après le dépouillement, le processus électoral est suspendu.



Les 4 candidats du départ  
(de gauche : Amouzou Tètè, Solim Potchona, Florent Kataka, Amenti Valentin)

C'est une situation surprise non prévue par les textes de la Ligue Régionale de Football Lomé Golfe qui s'est posée lors de l'élection du nouveau président de la ligue Régionale de Football Lomé Golfe. A l'issue du vote au 2ème tour, la liste Ensemble sauvons le football Togolais conduite par Amouzou Tètè et celle de Carlos Solim Potchona ont recueilli les mêmes voix ; 19 chacune.

Les résultats du 1er tour du vote donnaient en tête la liste Nouvelle Dimension de Amenti Valentin avec 22 voix ; 18 pour Amouzou Tètè de la liste Ensemble Sauvons le Football Togolais, 11 pour Carlos Solim Potchona de la liste Nouveau Départ et 08 pour la liste Émergence Football de Florent Kataka, éliminé d'office.

« Au niveau de ce congrès, il y a une situation qui n'a pas été aussi prévue au niveau des textes. Dans la mesure où on s'est retrouvé avec deux (2) listes qui ont les mêmes nombres de votants or les statuts disent qu'il faut éliminer celui qui a le plus petit nombre de votants, il y'a alors problème. « Pour mieux cerner le problème nous avons souhaité inviter les trois candidats de liste qui étaient encore en course à une concertation et nous avons également rendu compte à la hiérarchie pour avoir quand même le point de vue conformément à des statuts et règlements et donc le processus a été suspendu, et non arrêté. Et les jours à venir, nous allons reprendre ce processus. Nous sommes dans un processus. Là où nous nous sommes arrêtés, c'est là où nous allons reprendre puisque c'est une suspension », a indiqué Bawa Adamou, le président du comité Ad hoc chargé de superviser ces élections.

« La situation pouvaient être évitée si les 59 votants devaient choisir une ou deux liste. J'avais demandé à tous

les quatre candidats de s'entendre et de présenter une seule liste mais Je n'ai pas été écouté. Maintenant, voilà que les voix se sont éparpillées. Pour le moment, le processus est suspendu. Nous allons attendre ce que va dire les faïtières dans les prochains jours. D'après les textes, le bureau sortant reste en place pour la passation de service donc on va rester en place jusqu'à la mise en place du nouveau bureau » a expliqué le président sortant Togbui Assou Azanleko Kpalikpatcho III.

### L'équation sera difficile à résoudre au regard des textes.

Les possibilités qui se présentent sont soit l'entente entre les deux candidats à égalité de voix pour qu'un désiste au détriment de l'autre soit un vote entre les deux candidats pour les départager et que le gagnant affronte la liste Nouvelle Dimension. Mais ce qui est prévu dans les textes reste une élection entre les trois listes pour dégager les deux premiers pour le bouquet final.

Sommaires toutes, il va falloir que tous ces acteurs au-delà de leur ambition de diriger la ligue pense plus à l'intérêt national qui est le développement du football

Vivement que la fédération togolaise de football (FTF) joue pleinement sa partition en toute impartialité afin de doter la ligue du Grand Lomé d'un bureau exécutif librement élu par les acteurs en toute transparence pour l'honneur du Togo.

Or selon certaines indiscretions la FTF qui devrait être médiatrice dans cette situation souhaiterait voir son candidat passer. A quoi joue alors cette institution ?

Réné

## POUR UNE ÉDUCATION OPTIMISÉE, La construction et la réhabilitation des salles de classe dans le viseur

L'éducation étant un des piliers fondamentaux du développement d'un pays, le Togo prend vraiment la mesure de la chose. Un bel investissement est constamment fait dans ce secteur sur instruction du président de la République Faure Gnassingbé qui ne vit que pour garantir un avenir prometteur à la jeune génération.

Face à la croissance démographique rapide et la demande croissante en matière d'infrastructures scolaires, les efforts du gouvernement sont conséquents. Ils sont déployés pour construire et réhabiliter des salles de classe à travers le pays.

L'objectif principal de cette initiative, saluée même par les partenaires de développement, est d'améliorer les conditions d'apprentissage, de réduire le nombre pléthorique d'élèves par classe et d'optimiser la qualité de l'éducation.

### Le PAQEED, l'un des moyens utilisés pour y arriver

Le Projet d'appui à l'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEED) est financé à hauteur de 60,1 millions de dollars par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et la Banque mondiale (BM), soit plus de 35 milliards de francs CFA.

L'initiative connaît du succès, surtout avec les récentes statistiques dévoilées pour le compte de la

phase une. Le projet garantit un accès équitable à l'éducation de base pour tous les enfants à travers la construction d'infrastructures éducatives.

Les prévisions de ce projet lancé en février 2022 et dont la fin est attendue en octobre sont de construire en tout 540 salles de classe équipées sur cette période de 5 ans.

### Ce qui a été fait

En octobre 2024, le bilan fait état de 104 salles de classe déjà construites et équipées pour le primaire. Elles l'ont été dans les régions de la Kara et des Savanes. Elles comprennent des blocs administratifs et des blocs latrines pour un environnement propice à l'apprentissage.

128 autres salles ont été réalisées pour le collège dans le Grand Lomé et dans les régions maritime, Plateaux, centrale et Kara, soit en tout 232 salles de classe dans toutes les régions.

Le 15 octobre 2024, le ministère des Enseignements primaire et secondaire a lancé la construction de 263 salles de classe dans les 7

directions régionales de l'éducation. Cela s'inscrit dans la seconde phase du PAQEED.

Dans ce nombre, 123 salles seront destinées au primaire et 140 salles pour les collèges. Seront aussi construits 35 blocs administratifs et 456 latrines. 7 890 tables bancs vont être mises à disposition des écoles. La grande ambition nationale que nourrit le gouvernement est de parvenir à ériger sur l'étendue du territoire 14 600 salles de classe d'ici 2025.

### Les salles de classe construites au cours de la demi décennie

L'ambition des pouvoirs publics est en passe d'être réalisée. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), plus de 5 000 salles de classe ont été construites au Togo ces 4 dernières années. Sur la période 2022-2023, 1 035 salles ont été érigées.

Ces salles de classe sont construites dans un souci de durabilité. Elles sont équipées de dispositifs modernes tels que des systèmes d'aération naturelle pour faire face à la chaleur. Il est évident que la stratégie gouvernementale, fondée sur des infrastructures modernes et une approche inclusive, réduit l'écart entre le nombre d'apprenants et les salles disponibles.

L.R.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Le Togo et son objectif «Faim zéro»

Le Togo s'engage à éradiquer la faim et la malnutrition d'ici quelques années, en conformité avec l'Objectif de développement durable (ODD) numéro 2 qui vise à « éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable ». Le chef de l'État Faure Gnassingbé est le premier soldat au front de cette bataille, convaincu que plus personne ne doit mourir de faim.

L'objectif «Faim zéro» à l'horizon 2030 est pour garantir à toute la population, peu importe le milieu géographique, un accès à une alimentation suffisante et nutritive tout au long de la vie, en particulier pour les groupes vulnérables comme les enfants et les femmes enceintes.

Il n'échappe à la connaissance de personne que face aux défis de la sécurité alimentaire auxquels font face tous les pays, l'État du Togo a entrepris de multiples réformes et des initiatives au cours de ces dernières années pour stimuler la production agricole.

### Une bonne couverture des besoins

Selon le ministère de l'Agriculture, le taux de couverture des besoins en produits vivriers est passé de 142 % en 2010 à 152 % en 2023. En ce qui concerne la croissance agricole, elle a quitté 3,95 % en 2010 pour s'établir à environ 5 % en 2023, malgré les impacts négatifs qui ont pu être engendrés par la maladie à coronavirus Covid-19.

Plus que jamais, le Togo s'accroche à son ambition de chasser la faim hors de son territoire. Dans cette op-

tique, le gouvernement a réalisé en 2018, avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM), une revue stratégique ayant permis d'identifier les défis et de proposer des réponses en vue de l'élimination complète de la faim sur le territoire. Avec une contribution à 40 % du Produit intérieur brut (PIB) et une occupation de 65 % de la population active, le secteur agricole devient davantage un véritable moteur de croissance économique, de création d'emplois, de vecteur de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de réduction de la pauvreté dans les zones.

Dans cette dynamique de résorber progressivement la faim, le Togo s'est doté en juillet 2023 d'une feuille de route pour la transformation des systèmes alimentaires d'ici 2030. Elle a pour objectif général de faire disposer le Togo de systèmes alimentaires durables, résilients et équitables, satisfaisant aux besoins réels des populations pour un capital humain suffisamment productif et un développement socio-économique inclusif et durable.

### Forte production

En mars 2022, le ministère susmen-

tionné a relevé une hausse de 30 % de la production de soja qui a été de 200 000 tonnes en 2021. Le maïs, la céréale la plus consommée dans le pays, affiche également une augmentation de près de 14 %. Elle atteint 1,06 million de tonnes en 2023, contre 929 000 tonnes en 2021.

En ce qui concerne la production de tubercules, une croissance est aussi soulignée. Elle est de 7,5 % sur la période 2022-2023. La quantité produite a atteint 2,4 millions de tonnes en 2023, contre 2,23 millions de tonnes de tubercules en 2022.

Les enfants étant des êtres vulnérables, le projet de Filets sociaux et services de base (FSB) est l'une des initiatives mises en place par le gouvernement pour lutter contre l'insuffisance alimentaire et la malnutrition chez les élèves.

Le bilan des 6 ans de mise en œuvre des FSB effectué en mai 2024 démontre que le financement final du projet est de 39,32 milliards de francs. De 2017 à 2023, sur financement de la Banque mondiale, 15 millions de repas scolaires ont été fournis à 52 173 élèves de 161 écoles primaires publiques. Sur financement de l'État, 157 888 élèves, dont 76 879 filles, ont bénéficié de repas dans 1 020 écoles primaires publiques.

L.R.



## HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

**Lundi à vendredi :**  
**07h30 à 17h30**

**Samedi :**  
**08h00 à 16h00**

Tchalé, les parcs  
de voitures  
d'occasion s'ouvrent  
à quelle heure ?

De lundi à vendredi :  
07h30 à 17h30  
et les Samedis :  
07h30 à 16h00